

Faits saillants – rapport financier 2024

Un surplus de 4 691 412 \$ pour l'année 2024

Sainte-Adèle, le 16 juin 2025 – Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 16 juin dernier, la Ville de Sainte-Adèle a présenté les faits saillants du rapport financier 2024, qui font état d'un excédent de fonctionnement de 4 691 412 \$.

La Ville de Sainte-Adèle enregistre un surplus important, grâce à des revenus excédentaires de près de 9,75 %, combinés à une réduction des dépenses de 2,22 %, résultat du travail minutieux et rigoureux des équipes administratives. « Nous sommes très fiers d'avoir pu dégager un tel excédent de fonctionnement tout en maintenant la cadence dans la réalisation de notre programme de gestion des actifs - soit l'entretien et la mise à niveau des infrastructures, comme les égouts pluviaux et sanitaires, les rues et autres actifs municipaux », déclare la mairesse Michèle Lalonde. « De plus, nous avons débuté la planification de projets d'immobilisations majeurs, comme la future caserne de pompiers », ajoute la mairesse.

Revenus à la hausse

Après avoir observé un ralentissement du marché immobilier en 2023, nous constatons une reprise importante en 2024, qui se traduit par un surplus de 1 769 000 \$ par rapport aux revenus anticipés pour les droits de mutation. De plus, les évaluations résidentielles portées au rôle étant plus élevées que celles qui avaient été estimées, un surplus de 271 000 \$ a été enregistré grâce aux revenus de taxation.

Par ailleurs, la Ville a reçu des subventions gouvernementales importantes en 2024, à titre de dédommagement pour des épisodes climatiques qui avaient occasionné de graves dommages et des coûts importants pour la Ville au cours des dernières années. Ainsi, la Ville a bénéficié de remboursements d'une valeur totale de près de 600 000 \$ de la part du ministère de la Sécurité publique, pour couvrir les frais encourus lors des pluies diluviennes de 2017, du derecho de 2022 et de l'importante crue des eaux à l'été 2024. Finalement, la Ville a touché des revenus substantiels de 350 000 \$, grâce aux taux d'intérêts élevés dont bénéficient les liquidités excédentaires.

Dépenses à la baisse et hiver clément

Les dépenses d'opérations, qui incluent le service de la dette, ont été moins élevées que prévu, permettant à la Ville d'épargner 760 327 \$, ce qui représente 2,22 % de moins que les dépenses anticipées pour 2024. Encore cette année, l'équipe municipale a fait preuve d'une grande rigueur administrative, guidée par des politiques et des procédures qui permettent d'adopter les meilleures pratiques en matière de gestion financière et de répondre aux attentes des contribuables, tout en respectant leur capacité de payer. D'importantes économies ont donc été réalisées grâce à l'effort collectif de l'ensemble des services de la Ville.

En raison, notamment, d'une saison hivernale clémente, les charges de fonctionnement liées au transport présentent une diminution de 489 195 \$ comparativement au budget initialement adopté. Ces coûts concernent, entre autres, le déneigement, l'utilisation d'abrasifs ainsi que la main-d'œuvre.

Investissements pour assurer la revitalisation

Par ailleurs, en 2024, la Ville a consacré plus de 12 832 343 \$ à différents projets structurants :

- Pentes 40-80 : création d'un réseau pluvial et aménagement d'un bassin de rétention. À la fin de cette année, 3 phases sur 4 auront été complétées. À terme, soit en 2026, ce nouvel aménagement permettra de désengorger le réseau d'égout sanitaire en diminuant l'apport d'eau de pluie.
- Travaux de bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Bourg-Joli pour accommoder l'agrandissement du CPE La Barbouille.
- Construction d'un nouveau chalet d'accueil au lac Rond.
- Acquisitions de génératrices pour les puits Riverdale et Ronchamp et pour le poste de suppression des Perdreux.
- Divers projets de réfection/bonification du réseau routier : pavage rues du Skieur, Chantovent et des Cimes, et ajout d'une traverse piétonne devant la Place des citoyens.
- Acquisition d'un terrain pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers.
- Acquisition d'un camion-échelle pour le Service de sécurité incendie.

Appropriations de l'excédent de l'année 2024

Afin de poursuivre sa planification stratégique de la gestion des actifs dans un contexte économique incertain, le conseil municipal prévoit utiliser une partie de l'excédent de l'année 2024 pour mettre en place des réserves financières. Ce faisant, la Ville souhaite se doter d'un levier de développement structurant et d'un levier de gestion financière pérenne. La création de ces réserves, dont la gestion et l'utilisation sont encadrées et soumises à plusieurs exigences, permettra à la Ville de renforcer sa marge de manœuvre et d'atténuer sa vulnérabilité financière.

Ces appropriations permettront également de faire face aux défis auxquels l'ensemble des municipalités seront confrontées dans les prochaines années, notamment la planification du développement, la gestion des infrastructures, l'adaptation aux changements climatiques, la préservation de l'environnement et la promotion d'un développement durable.

Cette année encore, le rapport du vérificateur a été déposé sans réserve, ce qui témoigne d'une gestion rigoureuse et responsable, et qui indique que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Adèle au 31 décembre 2024.

Le rapport financier pour l'année 2024 est disponible sur le site internet de la Ville, dans la section **Publications/ Budgets et rapports financiers**.



FAIT SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

**Résultats non consolidés de la Ville de Sainte-Adèle
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024**

DÉPENSES EN INFRASTRUCTURES	12 832 343 \$
------------------------------------	----------------------

DETTE	2023	2024
À la charge de l'ensemble des contribuables	26 349 632 \$	27 492 925 \$
À la charge d'une partie des contribuables	12 795 870 \$	13 344 492 \$
À la charge du gouvernement du Québec	9 563 203 \$	11 008 104 \$
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	352 295 \$	298 479 \$
	49 061 000 \$	52 144 000 \$

REVENUS	2024
----------------	-------------

Revenus d'investissement	3 287 045 \$
Revenus de fonctionnement	
Taxes	31 758 775 \$
Compensations tenant lieu de taxes	745 070 \$
Transferts (subventions)	2 414 821 \$
Services rendus	1 371 979 \$
Droits et autres revenus	5 100 600 \$
Total revenus de fonctionnement	41 391 245 \$

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
----------------------------------	--

Administration générale	5 726 148 \$
Sécurité publique	5 295 555 \$
Transport	8 062 437 \$
Hygiène du milieu	6 722 671 \$
Santé et bien-être	205 567 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 522 302 \$
Loisirs et culture	4 396 636 \$
Frais de financement	1 622 027 \$
Total des charges de fonctionnement	33 553 343 \$



FAIT SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

**Résultats non consolidés de la Ville de Sainte-Adèle
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024**

AUTRES ÉLÉMENTS À DES FINS FISCALES	
Amortissement	0 \$
Cession d'actifs	0 \$
Produit de cession et réduction de valeur	85 392 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	73 596 \$
Remboursement de la dette à long terme	(4 065 582 \$)
Total - autres éléments à des fins fiscales	(3 906 594 \$)
AFFECTATIONS	
Activités d'investissements	(232 053 \$)
Excédent (déficit) accumulé	1 411 512 \$
Autres éléments de conciliation	(419 355 \$)
Total des autres éléments à des fins fiscales	760 104 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4 691 412 \$